

La maison qui attirait les voitures

Une vieille maison faisait tache devant les deux immeubles modernes « de la Scie » à l'entrée de Versoix. Déclarée inhabitable depuis longtemps, cette mesure devait être démolie. Les pompiers de Versoix, au cours de leur exercice annuel et au nombre de 37, se sont donc offert le plaisir rare d'y mettre le feu — ce qui, pour des pompiers, constitue tout de même une légère entorse à la routine professionnelle. Mais c'était là un exercice intéressant, accompli sous la direction de leur commandant, Robert Ramseyer. La maison, sacrifiée à la mode des moines bouddhistes, avait sa petite histoire.



Image d'illustration

Placée à proximité d'un virage de la route cantonale, elle recevait trois ou quatre fois par an la visite impromptue d'un automobiliste distrait ou trop pressé, venu tester la solidité de sa façade. Le dernier habitant monsieur Mayor était sourd, ce qui lui permettait de supporter avec philosophie ces agressions brutales. L'arrivée d'une voiture contre la façade de sa maison ne le dérangeait que si les meubles étaient déplacés ou si une brèche s'ouvrait dans le mur. Alors, il allait voir ce qui se passait, réparait les dégâts et reprenait sa paisible existence quotidienne. Cependant, il pouvait parfois s'énervé, comme la fois où un automobiliste au volant d'une voiture de sport s'encastra dans le prunier, seul rempart de la maison. Le conducteur n'eut que le temps de s'extraire de son auto afin d'éviter les coups de canne du locataire, visiblement peu sensible aux performance mécaniques. GS

D'après un article de l'Echo du Petit Lac du 13 mai 1965

RRON

JAKOB RAMSEYER, LE CHARRON

L'histoire de la maison du Charron a peut-être débuté il y a fort longtemps, mais seules les péripéties mouvementées telles que la prise du Fort, la destruction de l'église ou le péage sur le pont de la Versoix, tous voisins, ont traversé le temps. En 1979, le Conseil Administratif fait établir l'inventaire architectural du Bourg de Versoix et, pour donner suite à l'intérêt des autorités communales pour une restauration du vieux-Bourg, un avant-projet de salle de Conseil est élaboré. La Commission des Monuments et Sites s'intéressera à la façade de la rue des Moulins. La réfection débutera en 1986. En 1987, à la suite de la découverte d'une ancienne ouverture sur la rue des Boucheries, une autorisation sera obtenue pour conserver ce vitrage. Le bâtiment du Charron a été inauguré en 1987.

La vie paisible et heureuse du charron ne nous est connue que par l'historique familial retracé par le docteur Freddy Ramseyer, dans lequel on peut relever les faits suivants :

Jakob Ramseyer est né le 20 juin 1843 à la Herti (Herbligen), dans le canton de Berne. Il est le sixième de dix enfants de Johannes Ramseyer et de Elisabeth Lehman.

Après un apprentissage de charron, il fait son tour de Suisse. Il ne fait pas de service militaire, ayant été réformé à Berne en 1864, il ne payera la taxe militaire qu'à partir de 1878. Son permis d'établissement genevois date de 1879. On sait qu'il travaille à Meyrin, puis arrive à Versoix en 1868. Où a-t-il logé et travaillé dans ses premières années à Versoix ? On parle du bâtiment où se trouve actuellement le Café National. On ne sait pas davantage comment il a financé ses premiers achats de bois et d'outillage ni comment il a pu acquérir son logement au 100 rue des Moulins.



La maison du charron Versoix, Aimévé 1984 - APVOBJ066

A-t-il hérité de quelque don de son père mort en 1867 ?

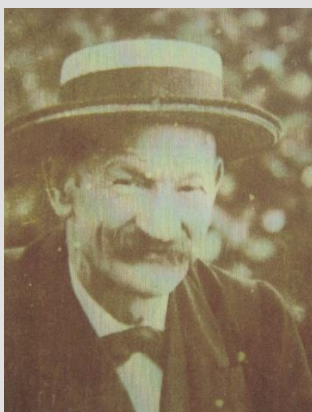
Cependant, en 1875, il se trouve suffisamment à son aise pour pouvoir se marier et épouser le 18 mars, Elisabeth Gander, une jeune bernoise du Châtelet (actuellement Gsteig), qui était en place à Genève. Les témoins du mariage sont Messieurs Jean dit Gabriel Guillard, jardinier ; Jacques Drivet, buraliste postal ; Jean-Louis Girard¹, maréchal ainsi que Jules Brand, l'ouvrier de ce dernier. L'officier d'état civil est le maire de Versoix, Monsieur Riondel. Son épouse donnera naissance à sept enfants : Luise, Maria, Friedrich, Jacques, Paul, Carl et Marc.

C'est probablement à cette époque qu'il peut installer son atelier et loger sa famille entre le no 101 et le numéro 100 de la rue des Moulins. Il loue, à la famille Wicht, qui vient d'arriver à Versoix, le petit logement qui est pris sur la grange et donne sur la rue des Boucheries.

On possède son livre de comptes depuis 1892 où aux dépenses on trouve, mélangées, quelques dépenses professionnelles (du bois, etc.), une activité agricole (labourage pour un tiers, battage du blé, moutons, vente de foin) et les dépenses familiales (intérêts des emprunts, caisse maladie Concordia, assurance incendie à la Bâloise, épicerie, pain et lait). Parfois des choses surprenantes : deux sacs de blé qu'on fait venir du canton de Berne, des souliers qu'on commande au beau-frère David Ganter à Vallorbe, chaque année un porc gras ou un demi-cochon.

C'est en 1883 qu'il achète l'écurie, donc la moitié nord de la "Maison du Charron". Il l'acquiert en copropriété. En 1884, il acquiert le numéro 101 de la rue des Moulins pour Fr.4.600.-- ceci aux enchères et grâce au prêt de son oncle Nicklaux de Herbligen, prêt d'un montant de Fr. 3.500.--. Il demande en 1886 de pouvoir établir son atelier de charron dans ce bâtiment. En 1890, il emprunte à son beau-père Fr.1000. -- et en 1893 Fr. 260.--.

L'oncle Nicklaus lui avance aussi en 1893, Fr. 2200. --, ce qui lui permet pour Fr. 2130. -- d'acquérir la grange attenante à l'écurie d'Amédée Sauty, en faillite.



Jakob Ramseyer

En 1895, naît le dernier de ses enfants Marc, d'une maman âgée de 46 ans !

En 1899, il hérite de Fr. 10.000.-- de son oncle Nicklaus, dont on défalque le montant des emprunts de Fr. 2250. -- et de Fr. 3500. --, ainsi que quelques intérêts impayés. Il aurait été un peu déçu de ne pas avoir hérité de la ferme de la Herti qui revenait à son frère aîné Niclaus. Ce dernier, après la mort de son père avait aidé à la ferme de l'oncle.

Le 5 mai 1903, Jakob Ramseyer meurt.

Dans les livres de comptes, on trouve seulement, de la plume de son fils Frédéric :

Frais d'enterrement	Fr. 27.--
Cercueil	Fr. 20.--
M. Machard	Fr. 46.50
Droits de succession	Fr. 146.35

Dès le mois de juin et juillet 1903, on note dans le livre de comptes : "loyer Krebs pour grange et appartement". Le charron a vite trouvé un successeur. Monsieur Krebs doit en outre amortir une reprise de Fr. 2900. -- pour le matériel et le stock de bois. En 1907, l'hoirie Ramseyer peut acquérir la deuxième part de copropriété de l'écurie pour Fr. 1'020.

Elisabeth Ramseyer-Gander meurt le 26 mai 1912.

Pendant 30 ans, la location de cette moitié fut de Fr. 80.- par année. Durant la guerre de 1914-1918, la profession de charron et à l'image économique de la région et M. Krebs prend plus de 6 mois de retard pour le paiement du loyer. Le décès de son épouse Elise, à l'âge de 44 ans, sera une épreuve supplémentaire pour sa famille. Il poursuivra cependant son activité jusqu'à la guerre de 1939-1945, puis avec son fils, qui cessera la profession de charron vers 1950.

L'immeuble sera vendu à l'Etat, puis échangé à la commune de Versoix et servira de dépôt durant près de 20 ans.

¹ Louis Girard était forgeron, assez grand, bedonnant, avec une barbiche et peut-être des lunettes et naturellement un grand tablier de cuir. La forge était une des premières maisons à droite en venant de Bellevue. Il avait un fils nommé Emile qui, ayant voulu tirer des mouettes au bord du lac, fut atteint par la décharge de son fusil et resta estropié pour le reste de ses jours en boitant terriblement. *Récit de Marc Gander, octobre 1968*

Famille Ramseyer, les descendants de Jakob, 1998. Dr Freddy Ramseyer

Il y a soixante ans

Construction et urbanisme

C'est au cours de l'année 1966 que se sont répercutées dans notre commune les mesures prises pour la limitation des crédits en matière de construction. Alors que nous avions enregistré l'année précédente 201 logements nouveaux, nous n'en avons compté que sept cette dernière année. Il faudra attendre la fin de l'été prochain pour que les logements en construction à Pont-Céard puissent être occupés, puis il s'écoulera, dès cette époque, un an environ avant la mise à disposition des appartements et studios des immeubles de la Fondation communale Versoix Centre et des Consorts Alessi. Nous ne possédons aucune indication certaine sur la mise en chantier des immeubles qui ont fait l'objet de requêtes en autorisations de construire au cours de ces derniers mois. Il s'agit d'un second groupe d'immeubles semblable à celui qui s'achève à Pont-Céard, mais implanté côté Jura, à proximité immédiate de la halte. Un troisième groupe, beaucoup plus important puisqu'il comprendrait 127 appartements, devrait démarrer le long de la voie, à Pont-Céard également, mais en direction du chemin Argand. Le projet de la S. I. Versoix-Mont-Blanc, propriétaire des terrains de l'Aigle, paraît rencontrer certaines difficultés. Il a été soumis à l'enquête publique ; celle-ci a déclenché quelques oppositions ; nous ignorons toutefois si elles sont recevables. La demande de logements du type H.L.M. reste assez forte ; un certain nombre de nos concitoyens sont dans l'attente d'un logement à un prix abordable, plus moderne ou plus vaste, de même que plusieurs jeunes qui désireraient fonder un foyer tout en continuant à vivre dans la localité à laquelle ils restent très attachés.

Souvenir

Au cours de cette année nous avons eu à déplorer de nombreux deuils au sein de notre population. Il ne nous est malheureusement pas possible de rappeler la mémoire de tous ceux qui, encore jeunes parfois, nous ont été enlevés. Nous nous bornerons donc à rappeler le souvenir de M. et Mme Jacques Salmanowitz, décédés à quelques semaines d'intervalle, qui firent preuve leur vie durant d'une inlassable générosité à l'égard des institutions et des sociétés de notre commune; de MM. Marc Peter et Armand Wurst, tous deux anciens maires de Versoix, décédés à un âge fort avancé; de M. l'Archiprêtre Louis Rivollet, qui fut pendant de longues années le conducteur spirituel respecté de la Paroisse catholique de Versoix; de M. Rodolphe Favarger, dernier des trois frères qui contribuèrent au développement de l'une de nos principales industries locales.

Versoiseries.

Pour la première fois dans les annales versoisiennes, nous avons eu la joie d'applaudir une revue locale, «Versoiseries », qui a remporté un énorme succès. Trépidante, spirituelle, tendre et gaie à la fois, cette revue, due à la plume alerte et malicieuse de Mlle Denise Rosé, auteur principal, et de MM. Pierre Macheret et Serge Alessi, a été enlevée avec brio par une troupe d'amateurs de chez nous, animée par Jo Johnny et Didier Pittet. Ce spectacle, apprécié de toute la population, nous a donné l'occasion de nous retremper dans une atmosphère typiquement versoisienne et nous a permis de vérifier le bon fonctionnement de notre nouvelle salle de réunion du groupe scolaire Adrien Lachenal. Signalons que le bénéfice de ces représentations a été versé à un fonds en faveur des personnes isolées et âgées de notre commune. Nous tenons à exprimer notre vive reconnaissance à tous ceux qui se sont dépensés sans compter pour nous offrir ce remarquable spectacle et nous les remercions de leur générosité. Nous formons des vœux pour qu'ils récidivent bientôt...

Au cours de cette année 1966, nous avons eu à déplorer de nombreux deuils au sein de notre population. Il ne nous est malheureusement pas possible de rappeler la mémoire de tous ceux qui, encore jeunes parfois, nous ont été enlevés. Nous nous bornerons donc à rappeler le souvenir de M. et Mme Jacques Salmanowitz, décédés à quelques semaines d'intervalle, qui firent preuve leur vie durant d'une inlassable générosité à l'égard des institutions et des sociétés de notre commune; de MM. Marc Peter et Armand Wurst, tous deux anciens maires de Versoix, décédés à un âge fort avancé; de M. l'Archiprêtre Louis Rivollet, qui fut pendant de longues années le conducteur spirituel respecté de la Paroisse catholique de Versoix; de M. Rodolphe Favarger, dernier des trois frères qui contribuèrent au développement de l'une de nos principales industries locales. A toutes les familles atteintes par un deuil, nous renouvelons l'expression de notre vive sympathie.

Extrait du Compte rendu administratif et financier de l'exercice 1966

BONNES VACANCES !